

Rouyn-Noranda, le 25 janvier 2016.

Monsieur Robert Salois
Commissaire à la santé et au Bien-être
1020 rue de l'Église
Bureau 700, 7^e étage
Québec (Québec)
G1V 3V9

OBJET : Consultation publique sur le panier de services assurés en santé et services sociaux.

Le Regroupement d'Associations de personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue est mandaté par le Quintet afin de déposer notre position en regard de votre consultation sur le panier de services. Le Quintet est un regroupement de 6 organismes communautaires régionaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Il est formé par une personne permanente du Centre d'animation, de formation et d'accompagnement (CAFA), de la Concertation régionale des organismes communautaires (CROC-AT), du Regroupement d'éducation populaire (RÉPAT), du Regroupement de femmes (RFAT), de la Table régionale des organismes communautaires alternatifs en santé mentale (TROCASMAT) et du Regroupement des associations de personnes handicapées (RAPHAT).

Une démarche biaisée d'avance

D'entrée jeu, nos organisations désirent souligner que la démarche entreprise par le gouvernement du Québec à l'égard de la révision du panier de services est à notre avis une façon détournée de poursuivre la privatisation lente du système de santé, et que nous nous y opposons d'emblée. Bien que nous soyons en faveur d'une consultation populaire juste et éclairée, nous croyons fermement que le sondage populationnel mené en août dernier auprès de 1850 personnes, dû à la forme suggestive des questions et au manque de mise en contexte, peut difficilement refléter les valeurs de la société québécoise et pourrait dangereusement outiller le ministre dans la mise en place d'une approche sélective basée sur des impératifs propres au marché privé, soit le rendement, l'optimisation et l'efficacité.

Nous déplorons aussi le peu d'informations contenues dans le Guide de consultation et sa prémisse quant « aux ressources limitées » du gouvernement qui oriente dès lors sa finalité vers des coupures ou vers la rationalisation, en langage technocratique. Le délai de préparation, plutôt court, comprenait la période des Fêtes, période durant laquelle la majorité des organismes communautaires sont fermés, ce qui n'a pas permis de mettre à contribution nos membres. Considérant l'importance et la complexité de l'enjeu, un délai plus long, une consultation publique misant sur les délibérations ainsi qu'une information plus complète et objective auraient permis à plus de groupes et à une plus grande partie de la population de se prononcer sur le sujet.

La santé : un droit universel

Le Quintet est d'avis que chaque personne doit avoir accès à tous les services de santé et les services sociaux dont elle a besoin, sans frais et dans un délai raisonnable.

En vertu de la Loi canadienne sur la santé, le gouvernement du Québec doit respecter certaines conditions en matière de fourniture des services de santé et services sociaux soit : la gestion publique, l'intégralité, l'universalité, la transférabilité et l'accessibilité des services

Il est pour nous inacceptable que le Commissaire à la santé et au bien-être, dont la mission est « d'apporter un éclairage pertinent au débat public et à la prise de décision gouvernementale dans le but de contribuer à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être des Québécoises et Québécois » envisage la possibilité de faire des compromis au sujet de la santé de la population du Québec.

Le Quintet rejette en ce sens l'ensemble des critères d'évaluation énumérés dans le guide de consultation.

Retenir les critères proposés, reviendrait à donner plus d'importance à certaines maladies ou problèmes qu'à d'autres et donc, à hiérarchiser le droit de certaines personnes d'obtenir une réponse à leurs besoins. Or, on ne choisit pas d'être atteint d'une condition ou d'une maladie rare ou encore d'une limitation fonctionnelle. Toute personne a le droit de recevoir les services de santé et les services sociaux que sa condition requiert.

Nous avons les moyens de faire autrement

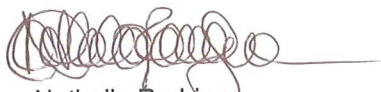
Nous sommes d'avis qu'il faut réfléchir aux défis du système de santé du Québec, et qu'il convient de mettre en commun nos analyses face à l'ampleur de la tâche. Cela dit, nous ne devrions jamais perdre de vue que la santé est un droit et que nous devons apporter une pleine réponse aux besoins de la population, et ce, dans le respect de la liberté de choix des personnes. Ainsi, restreindre la quantité et la qualité des services assurés n'est certainement pas une solution à privilégier.

Nous invitons donc le Commissaire à se pencher sur d'autres pistes de solutions qui semblent plus responsables et respectueuses comme :

- considérer avec beaucoup d'attention la proposition d'un régime entièrement public d'assurance-médicaments, un tel régime permettrait de générer des économies substantielles tout en améliorant l'accès aux médicaments pour l'ensemble de la population;
- considérer d'autres modes de rémunération des médecins, notamment des modes de rémunération mixtes, semblent être prometteurs et devraient être sérieusement étudiés par le gouvernement plutôt que la rémunération strictement à l'acte;

- baser les mécanismes de prise de décisions relatives au contenu du panier de services assurés sur les besoins réels de toutes les personnes;
- reconnaître la valeur des services sociaux et de prévention au même titre que celle des services de santé et que ces services soient retenus dans le panier de services assurés afin de répondre adéquatement aux besoins de toutes les personnes;
- s'assurer que les services de santé et les services sociaux soient donnés en temps opportun afin d'en assurer l'efficacité maximale et de répondre aux besoins des personnes;
- considérer l'apport et les besoins des organismes communautaires dans la dispensation de services en santé et services sociaux;
- considérer d'autres façons de financer le système de santé, en analysant la proposition fiscale de la Coalition main rouge, *10 milliards de solutions**

Rappelons que le Quintet est un regroupement de 6 organismes communautaires régionaux situés sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, composés eux-mêmes d'organismes communautaires locaux qui sont témoin au quotidien des besoins des gens en terme de services de santé et de services sociaux. Dans ce contexte, nous espérons que vous considérerez grandement nos pistes de solutions lors de vos réflexions.



Nathalie Rodrigue
Pour le Quintet



*<http://nonauxhausses.org/outils/alternatives-fiscales-justes-et-equitables-pour-les-finances-publiques/>